



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 16 avril 2025

# Signature d'une convention de partenariat entre la Douane et France Chimie

### Signature d'une convention de partenariat entre la DGDDI et France Chimie

La Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et France Chimie ont signé, ce mercredi 16 avril 2025 dans les locaux du MEDEF, une convention de partenariat visant à renforcer la coopération entre les deux institutions autour de thématiques douanières et économiques majeures.

Cette signature marque une nouvelle étape dans la structuration du dialogue entre la douane et un secteur stratégique de l'économie française. Fort de 1 300 entreprises adhérentes, représentant un chiffre d'affaires de 108,5 milliards d'euros en 2023 – dont 73 % à l'export (soit 80 milliards d'euros) – le secteur de la chimie est le premier contributeur manufacturier à l'export de la France.

Dans un contexte international complexe, ce partenariat vise à accompagner les entreprises de la chimie dans la compréhension et l'anticipation des mutations douanières à venir.

La convention s'articule autour de six axes principaux :

- la sensibilisation des entreprises aux problématiques douanières,
- le renforcement de la collaboration entre les réseaux régionaux,
- l'accompagnement des PME exportatrices,
- la contribution à la sécurité économique,
- la participation aux actions de formation de la DGDDI,
- l'appui aux stratégies de réindustrialisation.

Cette convention conforte les liens étroits noués de longue date entre la DGDDI et France Chimie, dans le cadre d'actions conjointes, de comités techniques, de formations et de coopérations en région.

En s'engageant aux côtés de France Chimie, la Douane réaffirme son rôle d'acteur de la souveraineté économique et de partenaire de la compétitivité industrielle.

## A propos de la douane française

La douane accompagne de manière personnalisée gratuitement les opérateurs du commerce international. Elle a notamment pour objectif de favoriser la fluidité des flux de marchandises licites. Son action se décline à l'échelle régionale dans le réseau des Pôles d'Action Économique (PAE) qui portent cette mission économique et conseillent quotidiennement les entreprises. La douane est un élément essentiel des opérations internationales et maîtriser les sujets douaniers permet de gagner en compétitivité grâce aux accords de libre-échange. Au niveau européen, ces derniers ont permis une économie de 2,7 milliards d'euros à l'exportation en 2021 et une augmentation significative des échanges entre l'UE et les pays partenaires. La douane promeut l'utilisation des accords de libre-échange, leur avantage ainsi que les informations nécessaires pour les utiliser. En 2023, la douane française a apporté des conseils personnalisés à 2165 entreprises et labellisé 1879 opérateurs économiques agréés (OEA), plaçant la France au 2ème rang européen. La douane a bénéficié en 2022 d'un taux de satisfaction des usagers de la douane de 86,40 %. Le délai moyen d'immobilisation des marchandises était de 2 minutes et 10 secondes contre 13 minutes en 2004.

#### A propos de France Chimie

France Chimie est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la Chimie en France. Elle est le porte-parole du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et des instances internationales.

France Chimie définit des positions et des actions communes en faveur de la compétitivité des entreprises de la Chimie et d'une industrie innovante et responsable.

Disposant de pôles d'expertise dans différents domaines, France Chimie accompagne ses entreprises adhérentes aux niveaux national et régional pour répondre à leurs problématiques (réglementations techniques, économiques, fiscales, affaires sociales et emploi...) et créer les conditions favorables au développement d'une Chimie compétitive, attractive et durable en France.

#### Contact presse:

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 4103 / 4211 / 4318 / 4718 / - presse@douane.finances.gouv.fr